



CONSEIL MUNICIPAL
10 MAI 2023
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DELIBERATION N° 2023-162

L'an deux mille vingt-trois, le 10 mai à 17h00, le Conseil Municipal de la Ville de Perpignan, régulièrement convoqué le 3 mai 2023 s'est réuni Salle du Conseil, sous la présidence de Charles PONS.

ETAIENT PRESENTS : M. Charles PONS, Mme Marie BACH, Mme Marie-Thérèse COSTA-FESENBECK, M. Jean-Yves GATAULT, Mme Laurence PIGNIER, M. Sébastien MENARD, Mme Christelle MARTINEZ, M. François DUSSAUBAT, Mme Danielle PUJOL, Madame Isabelle BERTRAN, M. Frédéric GOURIER, M. Xavier BAUDRY, M. David TRANCHECOSTE, M. Edouard GEBHART, M. Jean-Claude PINGET, Mme Michèle RICCI, Mme Marie-Christine MARCHESI, Mme Catherine SERRA, M. Georges PUIG, Mme Charlotte CAILLIEZ, M. Jean-Luc ANTONIAZZI, Monsieur Roger TALLAGRAN, Madame Marie ESTEVES, Mme Chantal BRUZI, M. Philippe CAPSIE, Mme Fatima DAHINE, Mme Christine GAVALDA-MOULENAT, M. Bruno NOUGAYREDE, Mme Laurence MARTIN, M. Bernard REYES, Mme Catherine PUJOL.

REPRESENTE(S) : Soraya LAUGARO, ayant donné pouvoir à Sébastien MENARD, Anaïs SABATINI, ayant donné pouvoir à François DUSSAUBAT, Jean CASAGRAN, ayant donné pouvoir à Jean-Luc ANTONIAZZI, Jean-Marc PUJOL, ayant donné pouvoir à Laurence MARTIN, Joëlle ANGLADE, ayant donné pouvoir à Fatima DAHINE, Yves GUIZARD, ayant donné pouvoir à Christine GAVALDA-MOULENAT

ABSENT(S) : M. Louis ALIOT, M. André BONET, Mme Marion BRAVO, M. Rémi GENIS, M. Frédéric GUILLAUMON, M. Jacques PALACIN, Mme Sandrine SUCH, Mme Patricia FOURQUET, M. Roger BELKIRI, M. Jean-François MAILLOLS, M. Gérard RAYNAL, Mme Véronique DUCASSY, Mme Christine ROUZAUD DANIS, Mme Florence MOLY, Mme Michèle MARTINEZ, M. Pierre-Louis LALIBERTE, M. Pierre PARRAT, Mme Chantal GOMBERT.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Sébastien MENARD

=====

Festival Visa pour l'image 2023- Convention de partenariat entre la Ville de Perpignan et la Régie du Palais des Congrès et des Expositions de Perpignan

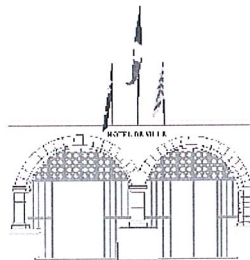
M. Jean-Luc ANTONIAZZI expose :

Mes chers collègues,

Comme les années précédentes, la Ville de Perpignan s'est engagée à apporter à l'association « Visa pour l'Image - Perpignan » une aide logistique afin de lui permettre d'organiser l'édition 2023 de son festival, notamment au Palais des Congrès et des Expositions.

A cette fin, il est proposé d'établir une convention entre la Ville de Perpignan et la Régie du Palais des Congrès et des Expositions qui précise les obligations des parties :

- Pour la Régie du Palais des Congrès : les éléments de l'appui logistique au profit de l'association « Visa pour l'Image – Perpignan », notamment la mise à disposition de salles gérées par la régie, la fourniture et l'installation de matériel son et lumière pour les projections au Campo Santo ainsi que son gardiennage.
- Pour la Ville : en contrepartie de ces prestations, le paiement à la Régie du Palais des Congrès et des Expositions d'une somme d'un montant de 54 000 € T.T.C. (cinquante-quatre mille euros toutes taxes comprises), destinée à couvrir les apports techniques et humains, dont 60% seront réglés à la signature de la convention et 40% fin août 2023.



En conséquence, je vous propose :

- 1) d'approuver la conclusion d'une convention de partenariat entre la Ville de Perpignan et la Régie du Palais des Congrès et des Expositions, annexée à la présente ;
- 2) d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer cette convention ainsi que tout document s'y rapportant ;
- 3) de décider que les crédits nécessaires seront prélevés sur les sommes prévues à cet effet au budget de la commune.

OÙ cet exposé,
Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité :

37 POUR

=====
Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

"Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations"

ID Télétransmission : 066-216601369-20230510-172954-DE-1-1

Accusé reçu le : **16 MAI 2023**

Affiché le : **16 MAI 2023**

M. Jean-Luc ANTONIAZZI, Pour le Maire le Conseiller Municipal délégué



[Handwritten signature in blue ink over the seal]